

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

Annonces :

Ordinaires, 10 centimes — Judiciaires, 1 franc
Réclames, 50 centimes (la ligne).

Un Projet de Canal.

III

LES CANAUX ET LES CHEMINS DE FER.

Une grande partie du public n'a peut-être pas encore compris l'utilité du canal, et depuis que cette importante question est à l'ordre du jour, nous avons plusieurs fois entendu présenter les objections suivantes :

Quels avantages nous offrira cette nouvelle voie de communication? N'avons-nous pas nos chemins de fer? Le canal est un mode de transport suranné!

C'est une erreur de comparer les canaux et les chemins de fer: malgré tout ce qui a été fait dans ce but, ceux-ci n'ont jamais pu détrôner ceux-là, parce que les transports qu'ils effectuent sont entièrement différents.

Le chemin de fer ne peut servir qu'aux transports de faible tonnage et à grande vitesse, tandis que le canal a toujours conservé le monopole du transport des marchandises pondéreuses et n'exigeant pas une vitesse rapide. Au premier est réservé le rôle de transporter les produits fabriqués et s'expédiant par quantités relativement faibles, tandis que le second peut seul transporter avec avantage les matières premières telles que houille, minerais, blé, etc.

Il n'y a aucun antagonisme possible entre ces deux moyens de transport qui s'assistent mutuellement, sans se nuire d'aucune façon.

Quoi qu'on en dise, d'ailleurs, Nivelles n'est pas bien desservi par nos voies ferrées, en se plaçant, bien entendu, au point de vue des intérêts que le canal est appelé à favoriser. Notre gare de l'Est est inaccessible pour le transbordement des marchandises pondéreuses; la gare du Nord, malgré les diverses transformations qu'on lui a fait subir dans ces derniers temps n'est pas encore assez développée pour suffire aux besoins toujours croissants de notre industrie et de notre commerce.

Mais ce que l'on doit surtout considérer dans cette question, c'est le prix de revient des transports. Le canal est la voie économique par excellence. Tandis que la houille paye en moyenne par chemin de fer fr. 0,0354 par tonne et par kilomètre, le prix du transport de la même marchandise par eau dépasse rarement un centime par tonne kilométrique; si, d'une part, on ne doit plus espérer de réduction notable des tarifs des chemins de fer pour le transport des marchandises pondéreuses, l'exploitation d'un canal est encore susceptible de bien des améliorations qui permettraient certainement d'abaisser ses tarifs.

Après la création des chemins de fer, on a pensé longtemps que les canaux deviendraient inutiles; on a reconnu aujourd'hui que l'on s'était trompé et depuis quelques années un mouvement nouveau a remis le canal en honneur.

Lorsqu'on discuta à la Chambre des représentants l'élargissement du canal de Charleroi et la création du canal de Mons à Houdeng un membre proposa de remplacer ces voies navigables par des chemins de fer industriels, sa voix ne fut pas écoutée et on eut raison. Le gouvernement se propose encore de demander des millions pour étendre le réseau de nos canaux houillers; c'est à nous à profiter du moment et à insister pour obtenir la construc-

tion de l'embranchement de Bornival à Nivelles.

Le mouvement qui se produit en faveur des voies navigables n'est nullement factice; il existe et il est appuyé par l'opinion d'hommes de valeur. Ils ont contre eux les préjugés du public, qui regarde toujours le canal comme un moyen de transport primitif, mais ils ont avec eux les industriels et les commerçants. Chaque année, les chambres de commerce de Liège, de Charleroi, de Mons, etc., et les représentants de ces arrondissements réclament, soit l'abaissement des droits de péage, soit l'amélioration de la navigation, soit même la création de nouveaux canaux.

Les exploitants des chemins de fer eux-mêmes, par leur persistance à réduire les tarifs à leurs dernières limites prouvent que le rôle des canaux n'a pas encore disparu avec la création de voies plus perfectionnées.

Voyez le mouvement qui se fait autour de Bruxelles-port-de-mer. Les hommes distingués qui se sont mis à la tête de ce mouvement comprennent que malgré toutes les lignes de chemin de fer qui viennent converger à Bruxelles, l'avantage restera toujours aux centres dotés de voies navigables.

Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux? Nul moment ne serait mieux choisi; à nous d'en profiter!

CLIPOTIA.

Revue de 1888.

(SUITE ET FIN).

JUILLET.

8. Concert au parc de la Dodaine par la Société d'Harmonie.

15. Concert au parc de la Dodaine par la Société royale des Amis de la Concorde.

16. Les officiers de la garde civique prêtent serment entre les mains de M. Carly, ff. de bourgmestre. Ils promettent leur uniforme dans les rues et cafés de la ville. Quelques-uns vont même s'amuser à sauter au-dessus des piliers du marché au bétail.

21. Te Deum (anniversaire de l'inauguration de S. M. Léopold I.)

22. Les habitants de la rue de Mons fêtent joyeusement la Saint-Jacques.

AOUT.

12. Les courses, que des amateurs avaient organisées, réussissent au-delà de toutes les espérances.

15. Concours instrumental entre les élèves de l'école de musique.

Fête champêtre donnée par le cercle symphonique.

18. L'école régimentaire des grenadiers fait chez nous son entrée solennelle. Toutes les jeunes filles se massent sur le passage de ces beaux hommes.

26. L'Acclot fait son apparition.

La musique de la garde civique fait sa première sortie.

Fête de la rue de Soignies.

27. Jubilé des époux Vermersch-Mane.

29. Concert du cercle musical au parc de la Dodaine.

SEPTEMBRE.

9. La Société royale des Amis de la Concorde donne un concert au parc de la Dodaine. Les Grenadiers, voulant prouver leur reconnaissance à cette société qui a été les chercher à la gare lors de leur arrivée, offrent un bouquet au président.

La Nivelloise et le Courrier de Nivelles souhaitent la bienvenue à l'Acclot.

4. Ouverture de la chasse. La plupart de nos chasseurs reviennent bredouilles.

9. La pluie empêche le concert d'Harmonie d'avoir lieu.

Un comité nouvellement constitué se charge de la rédaction de la Nivelloise.

Fête de la rue de Namur.

10. Les orphelins sont envoyés à Manage.

30. Fête à Nivelles.

Soirée de la Jeune Garde dramatique.

OCTOBRE.

1. Concert au Waux-Hall par la société d'Harmonie.

6. Bal des jeunes gens.

7. La Gavotte essaie de donner un concert sur son kiosque, Grand-Place, mais la pluie vient l'en empêcher.

La musique du régiment des grenadiers vient donner un concert sur le kiosque de la Grand-Place.

Concert au Waux-Hall par le Cercle musical.

8. Concert au Waux-Hall par les Amis de la Concorde.

14. Quelques jeunes gens organisent un carrousel. L'administration communale remet à M. Oscar Lambot les prix qu'il a remportés au concours général.

Revue générale de la garde civique. Les musiciens portent pour la première fois le plumet blanc.

L'Alliance dramatique donne une représentation au Waux-Hall.

Le feu d'artifice rate complètement.

21. Manifestation en l'honneur de M. J. Ladrière.

Réception des lauréats au tir des gardes civiques du Royaume.

La société chorale « les Travailleurs Réunis » donne sa fête annuelle au Waux-Hall.

28. Fête de bienfaisance organisée par la garde civique.

NOVEMBRE.

11. Concert donné au Waux-Hall par la Gavotte. Ouations enthousiastes à MM. L. Bréda et L. Hulin.

19. M. Lagasse développe au conseil communal son projet de canal.

22. Te Deum (Fête du Roi.)

25. Fête de la société de gymnastique et d'armes « la Nivelloise. »

Les sociétés de musique fêtent bruyamment la S^{te} Cécile.

26. Le conseil communal choisit comme emplacement du nouvel abattoir un terrain du faubourg de Soignies.

DÉCEMBRE.

1. Les ouvriers qui travaillent dans l'acier fêtent S^t Eloi.

2. La musique de la garde civique et le corps des pompiers volontaires fêtent S^{te} Barbe.

6. Apparition des marchands d'arcales.

26. Une jolie fille de la rue R. accomplit sa vingt-et-unième année.

30. Concert au Waux-Hall au profit des pauvres.

31. La société royale les Amis de la Concorde va offrir ses souhaits à son président M. Goes.

Le corps de musique de la garde civique se rend, au faubourg de Mons pour présenter ses vœux au major commandant la garde.

LA FÊTE DE BIENFAISANCE.

Cette fête, donnée, comme on le sait, au bénéfice de l'œuvre des Dames de la Miséricorde, a pleinement réussi : nous n'avons pas l'intention de nous arrêter à tous les numéros du programme et nous nous bornerons à en dire un mot pour parler avec plus de détails de la comédie qui formait la seconde partie de la fête.

Les chœurs ont été fort bien rendus ; cependant, les voix d'homme, bien que vaillantes et nourries, étaient un peu étouffées ; ne pourrait-on éviter cet inconvénient en plaçant à l'avenir ces Messieurs sur un petit gradin élevé dans le fond du théâtre ?

M^{lle} B*** est douée d'une belle voix de contralto qu'elle manie à merveille ; remplissant jusqu'au bout son rôle charitable, elle s'est montrée généreuse envers nous et elle nous a donné plus que ce que le programme nous promettait d'elle.

M. Lejeune avait à se faire pardonner la petite incorrection qu'il venait de commettre en accordant son violon sur le théâtre même : il y est parvenu et fort aisément, je vous assure.

Mais aussi comme il a dû détailler et nuancer ce qu'il jouait ! La *berceuse* de Faure et la *mazurka* de Wieniawski ont fait beaucoup d'impression sur le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements à l'artiste. Nous avons fait comme le public et nos applaudissements ont été d'autant plus chaleureux qu'ils s'adressaient à un Aclot... Un Aclot ! M. Lejeune en est-il encore un ? Ne s'est-il pas complètement dépourvu de cette rondeur d'allures, de cette simplicité de maintien un peu... gauche que nous conservons d'ordinaire partout et toujours ? Il nous le semble et, en vérité, nous ne savons si c'est un bien.

Le voyage de M. Perrichon, cette comédie si fine et si gaie de Labiche, a été interprétée d'une façon presque irréprochable ; certaines scènes ont été rendues avec tant de naturel et d'aisance que l'on se serait cru en face d'une troupe régulière, et d'une bonne troupe ma foi ! Le rôle de M. Perrichon surtout était brillamment tenu ; c'était bien là l'interprète qu'il fallait à ce rôle délicat exigeant une mimique expressive et un jeu de physionomie qu'un acteur seul — de profession ou de tempérament — peut se risquer à rendre.

Les deux dames qui tenaient les rôles de M^{me} et de M^{lle} Perrichon méritaient en tout point les vigoureux applaudissements par lesquels le public a plus d'une fois accueilli leurs boutades.

Le reste de l'interprétation était excellent, mais il convient de signaler le jeu correct et en même temps plein d'entrain des deux jeunes gens qui s'étaient chargés des rôles de Daniel et d'Armand.

Les décors étaient très réussis, mais quel temps on

a mis à les planter !

Un lecteur de *L'Aclot* nous disait dernièrement : « Vous avez tort de prétendre que le drame est plus difficilement interprété que la comédie et vous me semblez conseiller bien mal nos sociétés en les engageant à rompre avec le vieux drame pour ne plus jouer que des pièces moins sérieuses. »

Ces paroles me revenaient dimanche à l'esprit, pendant que j'écoutais le *Voyage de M. Perrichon*. Il est clair qu'il est plus difficile de rendre pareille comédie de façon à satisfaire des auditeurs délicats que d'interpréter un gros drame, remarquable surtout par l'exagération des sentiments et par la longueur des tirades.

Mais des acteurs comme ceux dont nous occupons ne peuvent puiser au même répertoire que nos sociétés dramatiques. Ils sont instruits ; ils ont, à défaut de l'usage des planches, l'usage des salons (ce qui est à peu près la même chose) ; ils parlent toujours une langue correcte et ils ne sont pas affligés de cet accent nivellois qui prête si peu au pathétique.

Nos ouvriers, au contraire, dont la langue est le wallon, doivent faire de sérieux efforts pour déchiffrer leurs rôles, et il arrive encore bien souvent qu'au milieu d'une phrase à effet, un *cuir* ou un *velours* bien senti vienne arrêter net l'émotion qui gagnait l'auditeur : c'est impardonnable dans le drame ; ce serait peccadille ou du moins faute moins grave dans une pièce légère.

Et puis ils s'affublent de costumes qui sont baroques, alors qu'ils les voulaient splendides et dans lesquels ils sont empruntés et mal à l'aise. Ils doivent exprimer des sentiments qu'ils n'ont pu jamais éprouver ; d'où une absence de conviction qui ne peut échapper à l'auditeur et qui rend ce dernier indifférent... ou pis encore. Et tous ces défauts réunis, défauts de diction, de jeu, de maintien, empêchent ce drame, si laborieusement appris, si patiemment étudié, d'avoir le quart du succès qu'aurait une comédie ou un vaudeville joué dans les mêmes conditions et avec les mêmes déficiences.

Nous pouvons nous tromper, mais nous continuons à croire, jusqu'à preuve du contraire, que nos sociétés dramatiques *ouvrières* font fausse route en persistant à ne jouer que ces grosses pièces d'un genre suranné dont l'effet est bien mince, comparé aux efforts pénibles que leur étude a coûtés. Sroisy.

LES ROIS.

AIR : *Mon p'tit pioupiou.*

I

J'aime à voir renaitre l'usage

D'élire, comme au bon vieux temps,

il a co couminchi à babilin latin. Adon Delbranche a fait n'signe éié Témacq a passé s'n escoupe dins l'manche dé l'arrossette éié avé Béguéie il ont pris l'escoupe, iun d'in costé, l'aute dé l'aute éié i sont voie ployant tout doup fourç' qué l'fafiot astou p'sant.

N'faut ni d'mander s'i stinnet binaiges ; ils astinent si bi hours dé jeus' mêmes qu'arrivé au couminchemint dé l'ruelle du monde — à pau près à l'hauteur dé l'ancien tir des carabiniers — Témacq s'a foutu à rire à scaffiées in d'sant : « Diàle ou ni » diàle, nos avons toudi l'papin ! »

— Là ! disti Delbranche in jurant in bou coup, là toute l'affaire à fits d'croche, hasard ! Nom des os, n'ari ni seu taire vo langue co ciq minutes ! No stons foutus à c'te heure dé n'pu trouver qu' des cayaux à l'place des liards....

— Mais ça, d'voudrou l'v'ir savez n'pareie, disti Béguéie in candgeant d'main. Avwé tant rindu peine éié travail comme des esclaves pou rappourter saquant d'mi briques....

— Là pourtant çu qui pind à no nez, camarade, éié d'dé sù tél'mint seu qué d'm'in r'va couchi tout dwet sans pu n'ertourner après vo n'arrossette qu'après n'vie chique dé toubaque, ainsi ?

— Ah iaie iaie ! P'ti homme qué vo stez ! Est-c' qué no ni l' tenons ni ci dins no mains ?

— Tant miex pour vous, d'vo l'souhaite ; mais pour mi, allons, djé su t't aussi r'tcheu à c'te

Entre la poire et le fromage,
Un roi parmi les assistants.
Ce prince, toujours débonnaire,
Ne règne que par la gaieté ;
Pour tout sceptré il n'a que son verre
Et pour attribut un pâté.

Refrain. C'est si bon de régner ainsi,
Sans tyrannie et sans souci !
Autour de soi tout est prospère ;
On est moins bon roi que bon père.
C'est si bon de régner ainsi, }
Sans tyrannie et sans souci ! } *bis.*

II

Dans cette cour peu nous importe
Qu'on ait dignités et crachats ;
On ne voit point à notre porte
Des valets chamarrés... et plats.
Le souverain jamais ne lève
La tête, la main, ni la voix,
Car il sait que d'une humble fève
Il tient son fragile pavois.

C'est si bon, etc.

III

Quand de boire le roi s'avise,
Il n'est pas un de ses sujets
Qui commette cette sottise
De vider son verre en deux traits
A la tâche suffit à peine
Le bras actif de l'Echanson
Et le Fou, se sentant en veine,
Entonne alors une chanson.

C'est si bon, etc.

IV

Cette cour a pour moi des charmes
Que n'aurait point un vrai palais ;
Si l'on y voit briller des armes,
Ces armes ne blessent jamais.
Sur ton trône d'un soir assise,
O majesté, quand je te voi,
De toi je comprends que l'on dise,
Que l'on dise : « Heureux comme un roi ! »
C'est si bon, etc.

Boîte du Journal.

Un cabaretier se plaint de ce que, contrairement à ce qui s'est passé les années précédentes, on ait fait fermer son estaminet à minuit, la veille et le jour de l'an.

A cette occasion, il nous prie de réclamer la publication du règlement communal que beaucoup de personnes ignorent.

R. — Nous nous faisons volontiers l'écho de cette

heure qué dj'astou fel i n'a ni co ciq minutes, devant qué ç' blagueur là....

— Bi, mon Dieu, n'vos inchauffez ni avé ça, disti Tilcasse ; djé sais bi qu' l'affaire sint mauvais, mais i n'est ni co dit....

— Eié dins tous les cas, qué Delbranche a répondu in li coupant l'parole, il est toudi trop tard pou co ri fai audjoûrd'hu. El pu bia d'nos plans c'est d'rat-tinde d'jusqu'à sept heures au matin ; no drouverons l'arrossette à l'présence dé tertous. N'a toudi pou d'im-barras dé l'mette à l'maiso Témacq, en'do les hommes ?

— Par d'aut' qu'il ont dit tertous.

— C'est in affaire arrindgée ainsi ; à d'main n'do ?

— Woye, à d'main, sans malheur.

Eié là d'sus, Témacq éié Béguéie sont voié avé l'barzar pa l'rue du Coq, Delbranche a r'monté pa l'Do-daine éié Tilcasse, si d'jai bonne mémwère, a desquindu pa les fossés, pa c'qué d'vo l'ai djà dit, djé n'su pu foutu dé m'rassou'ni éiusqu' ç' diàle-là d'meurou.

Faut-i' vo dire qué l'lendemain au matin on n'a pou vu d' Delbranche éié d' Tilcasse à l'maiso Témacq ? Non n'do ? Eié vo n'sàrez ni saisi nerri quand d'vos arai ieu dit qu'il ont d'meuré saquant s'maines hours des pids d' Témacq éié d' Béguéie, fource qué cécile astinent mauvais du plan qu'i leu z'avinent tiré....

Sroisy.

EL POUIE NWÈRE.

(SUITE ET FIN).

El pouvre homme a sté si saisi qu'il a dév'nu co pu blanc qu'in mourt éié qu'il a d'vu s'aspoi d'su s'n escoupe, fource qu'i frumugeou pa' tout s'couups.

Mais Tilcasse li-z-a fait signe dé continuer, ça fait qu' quand il a ieu vu qué s' camarade avou s' n'esprit si présint à li, — facile, i' savou bi qu' ç'astou ça l'tour dé reins d' Batisse Deug ! — mon Témacq a r'vénu en' miette à li éié i' s'a r'mi à l' besogne sans mouffeter.

D'ailleurs, il ont bi sintu tout de suite, li éié Béguéie, qu'i n' travaignent ni pou ri, vu qu' deux twès minutes après i' ramèninent à l' terre in arrossette co pu p'sante qué s'il arou ieu du plomb d'dins.

Austant qu'on povou l'v'ir pas l'clarté dé l'lanterne, ç'astou in arrossette ordinaire, mais seul'mint qu'elle astou si bi plombée qué ç'astou comme in vrai coffe-fort éié qu'on n'arou jamais seu dire qu'il avou co pu d' vingt-clq ans qu'elle astou d'dins l'terre (djé l'cwé bi, avou-t-i deux djous seul'mint ?)

Quand elle a ieu sté tournée éié ratournée pa mes hommes, même qu'on intindou les liards vwéyager d' dins, Tilcasse a co toudi tiré s'caquette in coup éié

plainte, parce que du règlement communal nous ne connaissons que l'art 42 dont un extrait a été pendant si longtemps affiché aux coins de nos rues.

Résultats d'adjudications.

21 décembre 1888. Entreprise pour 3 ans à partir du 1^{er} janvier 1889 de la fourniture et placement des objets de menuiserie de serrurerie et de couchage nécessaires pour le casernement de la gendarmerie du Brabant:

1^{er} lot : E. Bauduin à Nivelles, frs 35,50; 32,25; 26; 18; 2,50; 0,46; 0,70; 2; 2 et 2 dans l'ordre du cahier des charges; E. Semal à Nivelles, frs 42; 32; 50; 18; 2,60; 0,45; 0,60; 3; 1,20 et 1,25.

La soumission de M. O. Leherde de Nivelles a été annulée.

19 décembre 1888. Travaux de construction d'un viaduc pour permettre la suppression du pavage à niveau n° 76 entre les stations de Marche-lez-Ecaussines et Familleureux. Estim. fr. 15,048,03.

H. Loria à Nivelles fr. 11,944.

18 décembre 1888. Génie. Travaux d'entretien ordinaire à exécuter en 1889 à Nivelles (Ecole régimentaire) estim. 600 fr.

Hautain, J. à Nivelles aux prix du tarif; Gailly, Adolphe, id.

A DROITE ET A GAUCHE.

L'Aclot présente à ses lecteurs, pour l'année 1889, ses souhaits de prospérité les plus sincères.

Lundi soir, la Société royale des Amis de la Concorde est allée offrir ses souhaits à son président d'honneur.

A la même heure, le corps de musique de la garde civique s'est rendu au faubourg de Mons, pour présenter ses vœux au major commandant la garde.

Des deux côtés il y a eu de nombreux discours; on a bu un peu à tout le monde et selon l'expression consacrée la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Les deux corps de musique se sont ensuite promenés en ville avant de retourner au local.

Six têtes de veaux à la vinaigrette, préparées par une cuisinière en renom, attendaient nos gardes civiques qui leur ont fait le plus grand honneur.

Nous sommes heureux de présenter nos chaleureuses félicitations à M. Léon Bonnet, qui vient de subir, de la manière la plus brillante, l'examen de commis-rédacteur à l'administration des ponts et chaussées.

C'était dimanche à la fête de bienfaisance.

M. Lejeune venait de jouer avec une extrême délicatesse la *Berceuse* de Faure qui s'éteint plutôt qu'elle ne finit et les auditeurs étaient encore bercés par le souvenir de ces notes mourantes, quand l'un d'eux, la perle des brasseurs de notre ville, dit à voix basse à son voisin :

« Ça, c'est in morceau d'in d'année : quand on n'as » coute ça, on sondge pou vir s'on s'ara pai ses notes; » c'est in plaigi tout doux. »

Dira-t-on encore que personne n'échappe à l'influence du « grand art » ?

Les Ateliers de la Métallurgie vont commencer à construire une grande voiture mixte avec compartiment à bagages pour les chemins de fer vicinaux et destinée à figurer à l'Exposition Universelle de Paris en 1889.

Nous espérons que ce ne sera pas le seul atelier de Nivelles qui participera à cette exposition.

Ce n'est pas à Nivelles que l'on se plaindra de la cherté des denrées coloniales, du moins s'il faut en croire les enseignes. Qu'on en juge; nous avons : Au bon marché, grand'place; Au réel bon marché, grand'place; Au vrai bon marché, rue de Namur; Au grand bon marché, rue de Mons; Au nouveau bon marché, faubourg de Namur.

Nous en passons peut-être encore; mais de tous ceux que nous citons lequel faut-il croire? Croyons les tous.

Ne pourrait-on pas inonder les Prés Rase et les couvrir ainsi, grâce à la gelée, d'une glace sur laquelle bien des personnes iraient glisser et patiner?

Cette glace offrirait une sécurité que ne présente pas celle de la Dodaine et l'on pourrait permettre à un ou à plusieurs ouvriers — il y a tant de ces malheureux innocents — de l'entretenir et de recevoir une faible rétribution des glisseurs et des patineurs.

On pourrait également, dans les mêmes conditions, inonder la place Saint Paul.

Lundi dernier, à huit heures du soir, un météore lumineux a traversé le ciel dans la direction du Sud-Est au Nord-Ouest. Au moment de l'apparition de ce bolide de dimensions extraordinaires, la ville a été éclairée comme en plein jour; il est resté sur toute la longueur de la trajectoire parcourue, une trace lumineuse qui s'est maintenue pendant plusieurs minutes et qui s'est ensuite effacée peu à peu.

Deux circulaires ont été répandues en ville, cette semaine : l'une émane de la *Gavotte* qui renonce à accepter de nouveaux membres honoraires pour l'année 1889; l'autre, du corps de musique de la garde civique qui cherche au contraire à recruter parmi les *simples gardes* des membres honoraires moyennant une cotisation de dix francs.

À ce propos, on nous demande si, en s'inscrivant parmi ces derniers, on ne devient pas également garde civique honoraire? Peut-être bien.

Quelle singulière langue parlent certaines gens!

Mardi soir, un ivrogne qui s'était trouvé indisposé au beau milieu de la Grand'Place, gémissait, entre deux... indispositions :

« Ah iaie iaie! Djé n'ai jamais bu si moins éié » d' n'ai jamais sté malate si tant! »

Carnet de la ménagère.

Pets de Nonnes.

Faites bouillir un demi litre d'eau avec du sucre et des écorces de citron.

Quand l'eau a bouilli, vous retirez les écorces de citron, vous y mettez un morceau de beurre, cinq cuillerées de farine et vous délayez le tout jusqu'au moment où vous obtenez une pâte fort épaisse.

Vous laissez refroidir, puis vous ajoutez trois œufs et deux cuillerées de cognac; vous mêlez bien le tout et vous cuisez à la friture.

La pâte peut-être préparée quelques heures d'avance ou au dernier moment. ROSALIE.

ÉNIGME.

Tout paraît renversé chez moi :

Le laquais précède le maître,

Le manant passe avant le roi,

Le simple clerc avant le prêtre;

Le printemps vient après l'été,

Noël avant la Trinité :

C'en est assez pour me connaître.

Le mot de l'énigme du dernier numéro est : AMOUR. Plusieurs solutions exactes nous sont parvenues. Le tirage au sort de la prime aura lieu cette semaine. Nous en publierons dimanche prochain le résultat.

État-civil de Nivelles.

Du 29 décembre au 5 janvier.

NAISSANCES. — Fernand-François-Gh. Sondron. — Marie-Camille-Gh. Gonty. — Marie-Octavie-Gh. Harcq. — Victor-Eésiré-Gh. Dolendries. — Jean-Baptiste Gh. Senterre. — Joseph-Gh. Guignardé.

DÉCÈS. — Florian Dubray, 63 ans, journalier, époux de Elisa Flament, décédé boulevard de la Batterie. — Henri Voituron, 18 ans, ouvrier menuisier, célibataire, décédé rue Roblet. — Jules-Joseph-Ghis.

Herman, 23 ans, journalier, célibataire, décédé boulevard de la Batterie.

Marchés de Nivelles du 5 Janvier.

Froment les 100 kilogs, 18,75 francs — Seigle 12,50 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,75 — Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

Aujourd'hui dimanche 6 janvier, continuation du concours du JEU DE VOGEL-PICK, au Café Montois, rue St-Maurice. — Prix : Une Montre-remontoire, valeur 35 fr.

A VENDRE.

Une machine à battre le grain avec piéti-neuse (2 chevaux). Prix : 350 francs. S'adresser au bureau du journal.

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPÉCIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES
EN CHÊNE SCULPTÉS
MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages

Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, coutils

Réparations en tous genres

Deménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

VICTOR-ANTOINE DERNY,

GARDE-MALADES, 28, RUE DE CHARLEROI A NIVELLES

entreprend le service de table et continue à soigner les malades et à ensevelir les morts; on trouve aussi chez lui le terrible poison pour les mites.

GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage d'huitres royales d'Ostende à 1,50 la douzaine.

On peut se procurer L'Aclot, chez M. Vinclaire - Rucloux, grand'place et à l'imprimerie du journal boulevard des Ar-chers, à raison de 5 centimes le n°.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

Le lundi 7 janvier 1889, et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, en la mortuaire de M. Louis Gossieau, boulevard de l'Esplanade, en cette ville, le dit notaire procédera à la vente publique

D'UN BEAU MOBILIER

ET DU

Matériel d'imprimerie

ainsi qu'une forte partie de papiers pour affiches, lettres de faire part, etc., etc.

A la requête de M^{me} V^e Louis Gossieau et des héritiers de son mari ;

Le lundi 21 janvier 1889, à 2 heures, chez M. Félix Fiasse, cabaretier en la dite ville, le dit notaire procédera à l'adjudication définitive

d'une très-jolie MAISON

de construction récente avec atelier, situés à l'angle de la rue du Géant et du boulevard de l'Esplanade vers lequel elle a sa façade, sur la minime mise à prix de 10,000 francs.

Les notaires PARADIS et LEBLOND, résidant à Nivelles, adjudgeront définitivement le lundi 28 janvier 1889, à 2 heures, chez M. Dufond en l'estaminet *Sainte Barbe*, en cette ville, à la requête des héritiers de Germain Voituron et de Françoise Guignardé, en exécution d'un jugement rendu par le tribunal de 1^{re} Instance séant à Nivelles, le 16 Octobre 1888, par devant M. le Juge de paix du canton, conformément à la loi du 12 Juin 1816,

UN GROUPE DE MAISONS

situé faubourg de Mons à Nivelles, divisé en 4 lots, adjudgés provisoirement pour la modique somme de 5900 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser aux dits notaires et à M^r Louis CASTELAIN, notaire au même lieu.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

UNE TERRE grande 28 ares 63 centiares, S^m E partie des n^{os} 158 et 159 du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares 79 centiares, S^m E partie des n^{os} 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

A vendre à Nivelles :

UNE

Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets ; au 1^{er} étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2^e également de 4 chambres et cabinet de toilette ; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1^{er} étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

Ce que l'on n'a jamais vu :

Un cocher de fiacre poli, une belle-mère aimable et un marchand vendant en-dessous du prix coûtant.

C'est pourtant ce que fait la

MAISON DETRAUX,

RUE DE NAMUR, 30, A NIVELLES,

qui, par ce temps de crise, estime que les cadeaux de nouvel an ne doivent pas en souffrir.

A ce propos, elle offre à tout le monde, pendant la période des étrennes, à dater de ce jour jusque fin janvier, une réduction exceptionnelle de 20 % sur tous les articles à ce destiné.

La même maison tient toujours, à des prix également réduits de 10 %, tous les objets ordinaires en verre, cristaux, faïences, grosse poterie, etc., etc.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUITS

RUE S^r GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	» 20 »
cheviote, pure laine croisée, col soie,	» 27 »
moscova, id. bordé, soigné,	» 30 »
id. bordé, double satin français,	» 35 »
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	depuis 6 fr.
pour enfants,	» 15 »
pour hommes, très soigné,	» 22 »
grand choix de vêtements noirs, soigné,	» 24 »

PARDESSUS
COSTUMES
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.